

Pôle finances et administration
Direction de l'analyse et du conseil
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_012
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023

13 - AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Les subventions ne peuvent être mandatées qu'après l'approbation du budget primitif, sauf en cas de délibération antérieure.

Considérant que certains organismes de Cherbourg-en-Cotentin ont un besoin de trésorerie dès le début de l'année pour assurer leurs missions, il convient de proposer une délibération spécifique avant le vote du budget 2023, afin d'autoriser le versement d'avances.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal est invité à :

- allouer les montants aux organismes figurant en annexe et autoriser Monsieur le Maire à mandater les sommes correspondantes avant le vote du budget primitif 2023,
- prévoir au budget primitif 2023 les subventions à ces organismes pour un montant supérieur ou égal à celui prévu par cette délibération.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 21h10		Nombre de votants : 53	
Pour : 35	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 18 Benoit ARRIVÉ Sébastien FAGNEN Gilbert LEPOITTEVIN Odile LEFAIX-VÉRON Muriel JOZEAU-MARIGNÉ Lydie LE POITTEVIN Florence AMIOT Christian BERNARD Stéphanie COUPÉ Martine GRUNEWALD Bertrand HULIN Karine HUREL Sophie LEMOIGNE Daniel MORIN Didier PERRIER Chantal RONSIN Maurice ROUELLÉ Emmanuel VASSAL

Le Maire,
Benoit ARRIVÉ

Le Secrétaire de Séance,
Anne AMBROIS

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 08 février 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 26 janvier 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit février à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 janvier 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (départ 21h14) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 18h15 - mandataire FRANÇOISE Bruno à son départ 21h08) - MARGUERITTE David (arrivée 17h54 - mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 19h30) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire LEJAMTEL Ralph jusqu'à son arrivée 17h54) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h03) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

HÉRY Sophie a donné procuration à BROQUAIRE Guy
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à FAGNEN Sébastien
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
TARIN Sandrine a donné procuration à SAGET Eddy

ABSENTES

ISOIRD Valérie
PIC Anna

Mme AMBROIS Anne conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

LISTE DES AVANCES DE SUBVENTIONS À VERSER AVANT LE VOTE

Article	Ldc	Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant d'avance à verser avant le vote du BP 2023
6574	44602	Maternelle Tournesol	1 225,00 €
6574	44606	Élémentaire Baquesne	1 925,00 €
6574	43597	Maternelle Les coquelicots	1 050,00 €
6574	44607	Élémentaire Noblet	1 400,00 €
6574	43594	Maternelle Alma	875,00 €
6574	44028	Élémentaire Gibert Zola	1 050,00 €
6574	44599	Maternelle Nicolle	700,00 €
6574	44605	Élémentaire Lamotte	1 050,00 €
6574	43593	Maternelle S. Veil	525,00 €
6574	43592	Élémentaire S. Veil	875,00 €
6574	43595	Maternelle Dujardin	525,00 €
6574	43602	Élémentaire Dujardin	1 050,00 €
6574	43600	Maternelle La Polle	350,00 €
6574	43605	Élémentaire La Polle	700,00 €
6574	43596	Maternelle Doisneau	350,00 €
6574	43599	Élémentaire Doisneau	525,00 €
6574	44598	Maternelle Fraternité	525,00 €
6574	44604	Élémentaire Fraternité	525,00 €
6574	43598	Maternelle J. Jaurès	700,00 €
6574	43590	Élémentaire J. Jaurès	875,00 €
6574	44597	Maternelle Bayet	700,00 €
6574	44603	Élémentaire Bayet	875,00 €
6574	44601	Maternelle Les Roquettes	600,00 €
6574	44608	Élémentaire Les Roquettes	600,00 €
6574	50721	Maternelle Kergomard	700,00 €
6574	50995	Élémentaire J. Goubert	1 225,00 €
6574	50761	Maternelle Mitterrand	525,00 €
6574	51023	Élémentaire Mitterrand	875,00 €
6574	50695	Maternelle Blum	700,00 €
6574	50939	Élémentaire Blum	1 225,00 €
6574	50735	Maternelle Le Corre - Ferry	525,00 €
6574	50978	Élémentaire Le Corre - Ferry	1 050,00 €
6574	50708	Maternelle J. Bocher	525,00 €
6574	50960	Élémentaire J. Bocher	875,00 €
6574	50750	Maternelle Les Avoynes - Macé	350,00 €
6574	51009	Élémentaire Les Avoynes - Macé	700,00 €
6574	48720	Maternelle Le Bois	525,00 €
6574	48719	Élémentaire P. Bert	875,00 €
6574	48722	Maternelle Les Fauvettes	700,00 €
6574	48721	Élémentaire Les Courlis	1 050,00 €
6574	53966	Maternelle J. Zay	525,00 €
6574	53967	Élémentaire J. Zay	1 050,00 €
6574	53961	Maternelle Rousseau	525,00 €
6574	53962	Élémentaire Rousseau	700,00 €
6574	53959	Maternelle Buisson / Zola	525,00 €
6574	53960	Élémentaire Buisson / Zola	875,00 €
6574	53957	Maternelle Doucet	350,00 €
6574	53958	Élémentaire Doucet	350,00 €
6574	60754	Maternelle et élémentaire Ravenel	875,00 €
6574	53965	Maternelle et élémentaire Ferry	4 454,00 €
6574	53963	Maternelle Voltaire	525,00 €
6574	53964	Élémentaire Voltaire	700,00 €
6574	66266	Maternelle S. Brès	525,00 €
6574	66267	Élémentaire Menut	1 050,00 €
6574	66265	Maternelle et élémentaire Bellevue / Kergomard	1 400,00 €
6574	66264	Maternelle et élémentaire L. De Néhou	525,00 €
6574	62284	Arrivée Fastnet Cherbourg	222 222,00 €
Total			269 176,00 €